



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sécurité : il faut étendre les centres de rétention de la police judiciaire

Question écrite n° 11466

Texte de la question

M. José Beaurain alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la situation aggravée du centre de rétention de la police judiciaire à Soissons. Effectivement, dans la nuit du samedi 19 au dimanche 20 août 2023, un migrant clandestin a agressé sexuellement une jeune femme de 20 ans assise en terrasse en l'embrassant et lui léchant le visage. Le migrant clandestin, âgé de 27 ans, a été interpellé par la police quelques mètres plus loin. L'individu a dû être maîtrisé à coups de *taser* car il était très virulent et sous l'emprise de l'alcool. L'homme a été placé en garde à vue pour atteinte sexuelle, état d'ivresse sur la voie publique et port d'arme. Mais le centre de rétention de la police judiciaire étant saturé, il a donc été libéré avec une ordonnance pénale. Quand cette situation sera-t-elle réglée ? Il lui demande combien de temps on devra supporter que les habitants de Soissons ne se sentent pas en sécurité dans leur propre ville.

Données clés

Auteur : [M. José Beaurain](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11466

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 septembre 2023](#), page 8236

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)